

M.

Le 7^e juin 1765 après les trois publications ordinaires
Sans avoir découvert aucun empêchement j'ay donné
la benediction nuptiale à bonnet Claude Satre fils
de Claude, et de mademoiselle Genon marié d'une part
à bonnet ^{Sapuy} ~~Sapuy~~ fille a feu Jean et de Jeanne
Sapuy marié d'autre part, Joseph Belot Pierre Genon catol
Joseph Charaff, et François Charaff qui a signé non les autres
ni les parties pour ne savoir de ce enqui et regis
François Charaff
Rienet Cure